VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession de Léonard Clément Pascal et Marie Anne Nisou Boisdore, sa femme. No 82,622—Cour Civile de District—Division D.
Succession de Alexandre Cheraino, un homme de couleur libre. No 82,687—Cour Civile de District—Division D.

EN VERTU de plusieurs ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, datés et signés le 17 octobre 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D et à moi adressés dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai de vendre MERCREDI, le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu des dispositions des Actes 70 de 1906 et 153 de 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans les lots 7, 8, 9, 10 et 11, ilet No 27 Faubourg Washington (maintenant 945 Troisième District), dans l'ilet borné par les rues Célestine, Jois Unine, Emily et Convent. Les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Emily par une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Emily et Célestine et mesure 31 pieds 1 pouce et 3 lignes à la rue Emily par une profondeur et façade à la rue Célestine de 120 pieds. Acquis le 23 fev 1837, livre des Transferts 21, fol. 409.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1907, et faire 20 0|0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de valeur dans le Troisième District.

Près des terrains de la N. O. Terminal Co.

Succession vacante de Mme Nelly Marie, veuve de Edw Desiré Hubert.

No 82,612—Cour Civile de District, Division D.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 825 rue Union—MERCREDI, le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour, signé et daté le 19 aout 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

L'ilet 51, faubourg Washington (maintenant 1623 Troisième District), borné par la Promenade Florida, les rues Industrie, Emily et Convent; acquis le 23 fevrier 1837, livre des transferts 21 fol 427.—Vente faite en vertu des dispositions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1907 et faire 20 pour cent de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, en l'étude de ce notaire 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Convenable pour fabrique

Succession vacante de Jacques Denis Tachon

No 82,808—Cour Civile de District, Division D

MERCREDI, LE 6 NOVEMBRE 1907.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 16 octobre 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre MERCREDI, le 6 novembre 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

L'ilet No cinquante-sept (57), faubourg Washington (maintenant l'ilet 1831, Troisième District), borné par les rues Agriculture, Abundance (Emily) et Convent, acquis le 23 février 1837, enregistré dans le livre des transferts 22, fol. 443. Vente faite en vertu des dispositions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0|0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT REMUNERATEUR
3 ILETS DE TERRE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Succession de Charles Morreau.
No 83,108—Cour Civile de District, Division D.
MERCREDI, le 13 Novembre 1907.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu de l'acte 70 de 1906, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1907, signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé, je procéderai à vendre MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'ilet No 50, Faubourg Washington (maintenant No 1,622 Troisième District), borné par la Promenade Florida, les rues Industrie, Emilie et Matilde; acquis le 23 fevrier 1847, enregistré dans le livre des transferts 22, fol. 413.

Deux ilets, Nos 96 et 97, Faubourg Washington, bornés par les rues Matilda, Emilie, Pelicias et le fond par les terres appartenant à Sociat Dufossat, mesurant chacun 115 pieds de face à la rue Pelopidas sur une profondeur irrégulière et indéterminée. Acquis le 23 fév. 1837, enregistré dans le livre des transferts 22, fol. 498.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 20 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE OCCASION POUR UN BON PLACEMENT.
3 Ilets de terre dans le Troisième District

Succession de Joseph Barthet—No 83,409.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1907, signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à vendre MERCREDI le 13 novembre 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'ilet cinquante deux (52) faubourg Washington (maintenant 1678 Troisième District) borné par les rue Industrie, Agriculture, Emilie et Convent.

Deux ilets (2) de terre situés dans le faubourg Washington, un borné par les rues Mathilde, Emilie, Trésor et Bénéfice. Acquis le 13 septembre 1836.

Conditions—Comptant; les taxes de 1907 devant être assumées par l'acquéreur et faire un dépôt de 20 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, en l'étude dudit notaire No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13 LIONEL M. RICAU, Encanteur.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antoine ou Antonio Salario.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,061—Division C—Attendu que Mme Lizzie Batch, veuve de Antonio ou Antonio Salario, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antonio ou Antonio Salario, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Bolton, avocats.

30 oct—31—nov 3 8

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

19 mai—1 an

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de bijouterie et objets d'habillement

Succession de Charles N. Hollenbach.

No 83,199—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR LEONARD L. STERN, Encanteur—LUNDI, le 4 novembre 1907, à 11 heures a. m., à la Bourse d'Encan de Stern, 344-346 rue Baronne, il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de Cour signé le 15 octobre 1907 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulé et numérotée: Un lot de bijouterie et objets d'habillement.

Conditions—Comptant.

24 oct—24 27—nov 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary A. Twinkle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,962—Division— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ethel M. Breckinridge, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.—R. L. Tullis, avocat.

26 oct—26 30—nov 4

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1852. LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont prêts à nettoyer entièrement et à désinfecter à court délai toute sorte de

Fosses, Voûtes, Lieux d'Aisance Souterrains, Etc.

Travail de Premier Ordre. TELEPHONE MAIN 3313. Termes Raisonnables.

Bureau 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE,"

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

5 Hôtels de Premier Ordre; 3 Beaux Lacs; Altitude de 3,000 à 5,000 pieds pas de Moustiques, pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel.

Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOX-AWAY CO. HOTELS, BREVARD.

Danziger & Tessier Danziger & Tessier Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
SUCCESSION DE FRANK RODER.

No 81,579—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1907 et signé le 20 juin 1907 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E et d'un ordre daté le 18 octobre 1907 de l'Hon. Geo. H. Théard, Division E, homologuant la procédure d'une assemblée de famille tenue pardevant G. C. Frédrichs, notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Magasin, Natchez et Tchoupitoulas, désignés comme lots 3, 4 et 5 sur un plan de voyer fait par Charles de Armas, député voyer général, daté le 27 avril 1858, et annexé à un acte passé en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1858. Le lot No 3 formant l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas et mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras, sur 63 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue Tchoupitoulas, et les lots Nos 4 et 5 sont contigus et mesurant chacun 20 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 64 pieds 9 pouces de profondeur, le tout en mesure américaine. Les améliorations comprennent un grand magasin en briques à trois étages, désignés par les Nos 401, 403, 405 et 407 rue Poydras coin Tchoupitoulas.

2° Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le même ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un devis de voyer, dressé par C. A. de Armas, député voyer général, le 27 avril 1858, annexé à un acte passé pardevant ledit notaire Guyol le 28 mai 1858 comme il est mentionné ci-dessus. Ledit lot No 1 mesurant 21 pieds, 0 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur au fond sur 88 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et 89 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Natchez, et ledit lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 89 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 1, et 88 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Poydras, avec 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 407 et 411 rue Tchoupitoulas et comprenant un grand magasin double en briques à trois étages.

3° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, désigné par le No 12 sur un devis marqué C, lequel dit lot mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 100 pieds, mesure américaine, les améliorations sont désignées par les Nos 415-417 rue Tchoupitoulas et comprenant un grand magasin en briques à trois étages.

Les propriétés ci-dessus décrites sont situées dans le centre du Commerce en gros et sont vendues sujettes aux baux qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 297, borné par les rues S. Rampart, N. Poydras, Lafayette et Perdido, désigné par la lettre A, sur un devis de voyer dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 13 juin 1907 et mesurant d'après ceci 19 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rempart, 74 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue S. Poydras entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 449 S. Rempart et comprennent un magasin et résidence à deux étages, occupé au rez de chaussée par une épicerie.

5° Une certaine portion de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désignée par la lettre B sur le susdit devis par Pilié, et mesurant ensemble, d'après ledit devis 37 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rempart par 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 445 et 447 rue S. Rempart et comprennent un grand magasin double et résidence en briques à deux étages occupés au rez-de-chaussée par un magasin de épicerie.

6° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et ilet comme la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, et désignée par la lettre D sur le susdit devis par Pilié, 37 pieds 8 pouces de face à la rue S. Rempart par 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue S. Rampart et comprenant un grand magasin et résidence double en briques à deux étages occupé au rez de chaussée par un magasin de quincaillerie.

Les propriétés ci-dessus décrites quatrièmement, cinquièmement et sixièmement ayant l'usage d'une allée de 4 pieds de largeur dans le fond et s'ouvrant sur la rue Poydras.

7° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 2 et 3, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Derbigny, Feliciana et Claiborne, sur un plan dressé par Louis Surgi, daté le 17 juin 1830, déposé en l'étude de Wm Boswell, alors un notaire en cette ville, lesquels lots mesurant chacun, mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Clouet par 117 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot 3 formant l'encoignure des rues Clouet et Claiborne.

8° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Magasin et Constance; ladite terre mesure, pied américain, 88 pieds 11 pouces 6 lignes rue Quatrième sur une profondeur du côté de la rue Magasin de 124 pieds 10 pouces 6 lignes, 90 pieds 2 lignes de largeur à l'arrière, et une profondeur sur le côté de la rue Constance de 128 11 pouces, 1 ligne entre lignes parallèles, laquelle portion de terre se compose d'une partie du terrain 4 et de tous les terrains 5 et 6, sur un plan de B. F. Nichols, voyer, daté du 8 avril 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et de tout le terrain 5 sur un plan de H. Moelhausen, voyer, le 4 mai 1844, déposé au bureau de L. Hermann, ancien notaire; toutes ces mesures étant données d'après un plan et un certificat d'arpentage de E. Pilié, voyer, daté du 15 juillet 1901, annexé à un acte pardevant Jas. Fahey, ancien notaire, le 20 juillet 1901. Les améliorations sont désignées par les Nos 1016 et 1018 rue Quatrième, 1, 1020, rue Constance, et comprennent une maison à étage double ayant 7 chambres, cuisine, etc., de chaque côté aussi un joli cottage simple ayant 10 chambres, chambre à bain, etc. Les maisons en question sont en excellent état et toujours en demande par de bons locataires.

10° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, carré No 130 borné par les rues Magazine, Quatrième, Constance et Troisième, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, daté du 11 juin 1907, et mesurant 108 pieds, 10 pouces, 5 lignes de face rue Magazine, 110 pieds, 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Troisième, 45 pieds, 2 pouces, 3 lignes, par la ligne intérieure; de là, une autre profondeur de 32 pieds, 5 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue Magazine, 155 pieds, 10 pouces, 4 lignes, de là 30 pieds, 11 pouces, 1 ligne de face sur Quatrième, de là sur une ligne parallèle à Magazine 95 pieds, 2 pouces, 6 lignes et 111 pieds, 7 pouces, 4 lignes de l'autre côté. Les améliorations comprennent, la demeure de feu M. Frank Roder, comprennent une grande maison en bois à deux étages, retirée du trottoir, claire-voie en fer devant, et écurie à deux étages et auvent à l'arrière. La maison à corridor, salon, salle à manger, cuisine, bibliothèque, salle à déjeuner, office, galerie du côté, et serre au premier étage. Au second étage, corridor, 7 grandes chambres à coucher, salle de bain, galeries, etc., grande écurie ayant 2 chambres au dessus, citerne, etc. Les terrains sont vastes et sont tracés, jardin, Schillinger. Maison magnifiquement tapissée, gaz partout. La maison porte le No 2616 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné sur le plan de Pilié par la lettre B, et mesurant d'après lui 31 pieds 3 pouces 4 lignes de façade à la rue Magasine sur une profondeur de 111 pieds 7 pouces 4 lignes entre lignes parallèles; attenant audit lot A sur le côté vers la rue Quatrième.

11° Un certain lot de terre dans le même district et ilet que la neuvième propriété susdécrite, désigné par la lettre C dans le plan susmentionné de Pilié et mesurant suivant celui-ci 61 pieds, 2 lignes de face rue Magasine sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de 111 pieds 6 pouces et 4 lignes et formant le coin des rues Magasine et Quatrième. Les améliorations sont, désignées par les Nos 2622 et 2624 Magasin, et Quatrième, et comprennent une grande bâtisse en briques double à deux étages, retirée de la rue avec barrière en fer devant, comprenant d'un côté 6 chambres, chambre à bain, 2 citernes, hangar, etc.; l'autre côté contient 9 chambres, chambre à bain, corridor, etc., et trois petites chambres dans le bâtiment extérieur. Maison bien tapissée et ayant le gaz partout.

La dixième et la onzième propriété décrites seront vendues ensemble.

12° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et ilet que la neuvième propriété susdécrite, désigné par la lettre D sur ledit plan de Pilié et mesurant d'après lui 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce 2 lignes entre lignes parallèles.

13° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, dans l'ilet No 155, borné par les rues Magasine, Neuvième, Camp et Huitième, formant l'angle des rues Magasine et Neuvième, et mesurant 31 pieds 8 1|2 pouces de face à la rue Magasine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et de façade à la rue Neuvième, ensemble avec l'usage d'une allée de 4 pieds de large dans le fond, ouvrant sur la rue Neuvième, d'après un acte passé devant J. E. Gaffey, ancien notaire, le 20 novembre 1886. Les améliorations sont désignées par les Nos 3129 et 3131 rue Magasine et contiennent un magasin avec chambres au dessus.

14° Un certain lot de terre dans le même ilet que la treizième propriété décrite, mesurant 31 pieds 8 1|2 pouces de face à la rue Magasine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage de l'allée commune qui vient d'être mentionnée. Les améliorations sont désignées par les Nos 3125 et 3127 rue Magasine et contiennent un magasin au rez de chaussée et des chambres à l'étage supérieur.

15° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 64 sur le plan original de la ville de Carrollton, maintenant le No 514, et borné par rues Octavie, Joseph, Franklin (autrefois Green ou St. André) et Liberté (autrefois St. David), mesurant 302 pieds, 7 pouces, 5 lignes sur les rues Joseph et Octavie, et 270 pieds sur les rues Franklin et Liberté; devant être vendu subdivisé et comme suit, conformément à un plan d'arpentage par E. Pilié, daté du 12 juin 1907, à savoir:

Lots 1, 2, 3 et 4 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, le lot 1 formant le coin des rues Octavie et Liberté, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent désigné par le No 2030 rue Octavie, et comprenant une résidence en bois avec barrière en fer devant et contenant 6 chambres, chambre à bain, office, vestibule, galerie, citerne, hangar, etc., le tout en bon état.

Lots 5 et 6 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Lots 7, 8, 9 et 10 contigus et mesurant chacun 30 pieds de 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles; le lot 10 formant le coin des rues Octavie et Franklin.

Lots 11, 12, 13, 14 et 15 contigus et mesurant, chacun, 29 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 151 pieds, 3 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 15 formant le coin des rues Franklin et Joseph.

Lots 16, 17, 18, 19 et 20 contigus et mesurant, chacun, 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 151 pieds, 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 16 formant le coin des rues Joseph et Liberté.

Un des carrés d'ilet les plus désirables dans le Sixième District et entouré de belles demeures.

Toutes les propriétés améliorées seront vendues sujettes à leurs baux et loyers respectifs, le loyer devant revenir aux acquéreurs à dater du jour où les actes de vente seront signés. Des détails complets à l'égard des baux peuvent être obtenus des Encanteurs et seront annoncés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un ou deux ans de crédit, 7 0|0 d'intérêt par an représenté par des billets des acquéreurs, à dater du jour de l'adjudication et garantis par lien de vendeur et hypothèque. Les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville de l'année 1907 et le coût de tous certificats que l'on pourrait avoir à attacher à la vente. Dix pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

MM. Dart & Kernan, avocats de l'exécution testamentaire.

M. H. L. Favrot, avocat du mineur.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 24 26

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hélène Perrilliat, femme de Amédée Barbarosso.

No 82,524—Cour Civile de District, Division D.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 825 rue Union. — Sous l'Acte No 70 de 1906, amendant la section 5 de l'Acte No 153 de 1900, MERCREDI, le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour à moi adressé, daté et signé le 12 juillet 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, j'offrirai à l'enchère publique dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété comme suit, à savoir:

Lot 1 (l'ilet 29, Faubourg Washington) l'ilet 593, borné par les rues France, Lesseps, Villeré (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St Jean Baptiste) formant l'encoignure des rues France et St Jean Baptiste, mesurant 31 pieds à la rue France sur 120 pieds à la rue St Jean Baptiste; acquise par Hélène Perrilliat, femme de Amédée Barbarosso, le 21 octobre 1842, livre des Transferts 32, fo. 207.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0|0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau du dit notaire, 320 rue St Charles.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession vacante de Amalia Laborde, femme de Casiano Morgen, et Marie Victoria Laborde.

No 82,621—Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, bureau No 825 rue Union—En vertu des dispositions de l'Acte 70 de 1906 et 153 de 1900, MERCREDI, le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour daté et signé le 16 octobre 1907, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'ilet vingt sept (27) maintenant 945 borné par les rues Célestine, Joséphine, Emily ou Manuel et ligne de Convent. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Manuel et Joséphine; les lots 2, 3, 4, 5 et 6 sont contigus et faisant face à la rue Manuel et mesurant chacun trente et un pieds de face plus ou moins et cent dix huit pieds de profondeur plus ou moins. Le lot No 1 ayant les mêmes mesures. Acquise le 25 janvier 1839, enregistré dans le livre des transferts 26 fol 124.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0|0 comptant de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet 2931, Troisième District.

Succession de Leonard Clément Pascal et Marie Anne Ninon Boisdore, sa femme.

No 82,622—Cour Civile de District, Div. D.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Sous les provisions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour à moi adressé, daté et signé le 17 octobre 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, j'offrirai à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet 92, Faubourg Washington (maintenant 2931, Troisième District), borné par les rues Solon, Pelopidas, Emilie et Bonheur; acquis le 23 fév. 1837, livre des transferts 22, fol 421.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20,0|0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance pour spéculer en des lots au Troisième District.

Succession de Fred. A. Rastar, et de Johanna E. Tanerton, sa femme.

No 83,100—Cour Civile de District, Division C.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu des dispositions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 21 octobre 1907, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots trois, quatre et cinq l'ilet vingt trois, (les lots 3, 4 et 5, ilet 23.) Faubourg Montreuil, borné par les rues Elmire, Désiré, Robertson et Claiborne, mesurant chacun trente quatre (34) pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur de quatre vingt dix (90) pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Désiré et Claiborne.

Acquis le 20 septembre 1834.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et de faire un dépôt de 20 0|0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Deux beaux lots pour construire rue Rochebleve, entre les rues Commune et Gravier.

Philbert Gerard vs Agatha A. P., Frederic de St Ferol et als.

No 83,160, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 octobre 1907 par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Rochebleve et Dorgenois, désignés comme les lots 29 et 30 de l'ilet 576, et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face, à la rue Rochebleve sur 175 pieds 11 pouces sur la ligne divisant les lots 29 et 30 et 175 pieds 3 pouces 6 lignes, à la ligne du lot No 30 le plus près de la rue Gravier.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de 1 ou 2 ans, devant être représenté par un billet ou des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, toutes les clauses usuelles de sécurité, pour garantir le payement dudit billet ou desdits billets. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1907, au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte ou les actes de vente pardevant J. H. Fercelie Jr, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 oct—26 27—nov 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

1713 et 1715 Ave Claiborne, entre les rues Annette et St Antoine.

Succession de Veuve Jean M. Seubirak.

No 83,082—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, le 12 novembre 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 8 octobre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny (autrefois Prosper) Annette et St Antoine, désigné par la lettre B sur un plan dressé par E. Pilié, voyer, daté le 5 décembre 1899, annexé à un acte passé pardevant J. F. Meunier, notaire, daté le 17 janvier 1900 et mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne, 175 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Antoine, 35 pieds — première profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Annette et le divisant du lot A, à laquelle profondeur ledit lot se retrécit 6 pieds 8 pouces et a une deuxième profondeur de 61 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond, mesurant 35 pieds 4 pouces de largeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1713 et 1715 avenue Claiborne, et comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoise, retiré de la banquette, avec grillage en fer devant, contenant 5 chambres de chaque côté, chambre à bain, galerie, hangar, cabinet et en bonne condition.

Vendu sujet au bail ci-dessus sur ce côté de la propriété.

Conditions — Comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication.—L'acte de vente pardevant Arthur E. Leopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. Howard McCaleb, avocat.

12 oct—12 13 27—nov 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Benjamin Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,97—Division B—Attendu que W. O. Hart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Benjamin Weiss, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats

22 oct—22 30—nov 4

Succession de Peter Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,996—Division A. — Attendu que Joseph Klein a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Klein, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jos Lautenschlaeger, avocat.

25 oct—25 29—nov 3

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Actions, Actions, Actions, Bijouterie.

Philbert Gerard vs Agatha A. P. Frederic de St Ferol et als.

No 83,160—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 octobre 1907, par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Dix (10) actions du fonds capital de la "National Acid Company" de la Nouvelle-Orléans, attesté par certificat No 39, daté le 29 novembre 1899, de la valeur au pair de cent dollars par action, étant au nom de H. A. Frederic.

2° Deux (2) actions du fonds capital dans la même compagnie, attestées par certificat No 145, daté février 1901, également au nom de H. A. Frederic.

3° Vingt cinq (25) actions du fonds capital de la Standard Guano & Chemical Manufacturing Company de la Nouvelle-Orléans, attestées par certificat No 17, daté le 29 janvier 1894, aussi au nom de H. A. Frederic.

4° Un lot de bijouterie.

Le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

27 oct—27—nov 3 10 12

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur du 7me District

Contigüe à la "Water Purification Plant."

Cottage et 4 lots de terre

Coin des rues Gen'l Ogden et Cohn, et portant le No municipal 1901 rue Gen'l Ogden.

Lavinia Johnson vs Gus. A. Mattle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 83,—Division D.

EN vertu d'un ordre de jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, rendu et signé en Cour le 24 octobre 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—MARDI le 3 décembre 1907, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre situés dans la ville de la Nouvelle Orléans en cette portion autrefois connue comme Carrollton, et désignés par les numéros 21 et 22 d'après un devis annexé à un acte de vente par E. Fortier & A. Robinson, pardevant Frederick Deibel, un notaire en cette ville, le 21 février 1871, dans l'ilet 102, borné par les rues Eagle ou Mary, Cohn, Holly, Monroe, maintenant Spruce, et Jackson, maintenant Général Ogden. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Jackson, maintenant Général Ogden, et Cohn ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connues par le numéro municipal 1901 rue Général Ogden.

2° Un autre certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot No 20 sur le plan ci-dessus mentionné. Ledit lot No 20 mesurant trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3° Un autre certain lot de terre dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot No 19 sur le plan ci-dessus décrit. Ledit lot No 19 mesurant trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre dans le même district et ilet comme la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot No 18 sur le plan ci-dessus décrit. Ledit lot No 18 mesurant trente pieds de face à la rue Jackson ou General Ogden, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs, et de ant assumer les taxes d'Etat pour 1907; un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur

P. Rivers Richardson, avocat pour la demanderesse.

J. J. McLaughlin, avocat pour le défendeur.

27 oct—nov 3 10 17 24—déc 1 3

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 26 Novembre 1907.

In re: Dorothy Wagner, femme de Frederick Glaeser, vs Frederick Glaeser.

No 80,841, Cour Civile de District Div. B.

Bâtisse de Valeur à Trois Etages,
No 729 RUE CONTI,
Entre les rues Royale et Bourbon.

Que 200 pieds de la Maison de Cour de Deux Millions de Dollars, maintenant en construction.

Cette Propriété n'a pas d'égale pour objet de spéculation.

Devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières de la N. O., No 311 rue Baronne, A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur. En vertu de et conformément à un jugement rendu le 21me jour d'octobre 1907 et signé le 25me jour d'octobre A. D. 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant et décrétant une dissolution de la communauté, et en vertu d'un ordre daté et signé le 25me jour d'octobre A. D. 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ordonnant la vente à l'enchère publique de la propriété immobilière appartenant à la communauté et adressé à moi, je, Peter Gallagher, un Encanteur dûment licencié et autorisé, offrirai de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, MARDI, le 26 novembre 1907, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourbon, Royale et St Louis, désigné par le numéro six (6) sur un plan dressé par H. Howard, architecte, le 20me jour de septembre 1845 et déposé comme plan 103 dans le livre des plans de Theodore Guyol, un notaire en cette ville; ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt sept (27) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Conti sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante treize (73) pieds et neuf (9) pouces, ladite propriété est bornée sur un côté par le lot No Cinq (5) et sur l'autre côté par le lot No Sept (7) et dans le fond par une allée partagée, ayant trois (3) pieds, huit (8) pouces et quatre (4) lignes de largeur, s'ouvrant à la rue Bourbon, et en commun audit lot, et contigu à la propriété; étant la même propriété qui était acquise par Frederick Glaser, par acte pardevant Francis D. Charbonnet, notaire de cette ville le 6 mai 1901. Titre enregistré en le livre des Transferts 198, folio 144.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1907 devant être assumées par l'acquéreur; l'acte de vente devant être passé pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur, et un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGER, Encanteur,

Bureau, 846 rue Commune.

Thompson B. Walker et Benjamin J. Wolf, avocats pour la demanderesse.

27 oct—20 27—nov 3 10 17 24 26

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie propriété du Troisième District.

MERCREDI, le 27 novembre 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Frank Simeon vs George Omer et Auguste Simeon jeune.

No 83,279—Cour Civile de District—paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le 22 octobre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je, au moment et à l'endroit ci-dessus mentionné vendrai comme suit, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1042, borné par les rues Miro, Dalegny, Marais et Orange, désigné par le No 16 d'après un devis annexé à un acte de vente pardevant Octave Dorlocourt, notaire, en cette ville le 15me jour de mai 1875, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, d'après cela, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Miro sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles pour l'année 1907, aussi bien que pour l'acte de vente pardevant John F. A. Hebel, notaire, ne devant recevoir aucun revenu excepté après le passage dudit acte, et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL, Encanteur.
137 rue Carondelet.

A. A. Calongne, A. J. Peters, avocats.

27 oct—27—nov 3 10 17 24 27

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion pour acquérir un Cottage Double attrayant avec bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 1709-11 rue Sud Rempart, entre Euterpe et Félicité.

MARDI, le 5 NOVEMBRE 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Lazar Mahojevich.

No 83,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR CARRERE & KEENEY, encanteurs —Bureau 800 rue Perdido, Ernest A. Carrere, encanteur — MARDI, le 5 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre jeu, daté et signé le 30 septembre 1907, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, servitudes, dépendances, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 189 borné par les rues S. Rempart, Saratoga, maintenant Basin, Euterpe et Félicité, désigné par le numéro trois (3) et mesurant trente deux (32) pieds quatre (4) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue S. Rempart par cent vingt six (126) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois à un étage, couverte en ardoise, derrière une jolie barrière en fer, avec deux étages dans le fond, contenant de chaque côté 3 chambres, escalier, vestibule, gaz, office, galerie sur le devant, etc. Dans la cour se trouve un hangar à deux étages contenant deux chambres, citerne, etc., la banquette et la cour sont pavées avec du schillinger, grillage en fer, etc., et sont connues comme 1709 1711 rue S. Rempart.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un ou deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par lien de vendeur, hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1907 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant H. D. Charbonnet, notaire, prenant possession des loyers du jour de la signature de l'acte de vente et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Jno Hassich, avocat, Jr, 617 allée Commercial.

3 oct—3 6 13 20 27—nov 3 4 5

W. R. Metzler.

Vente d'objets abandonnés.

En vertu de l'acte 32 de l'année 1904. Par ordre du Bureau des Commissaires du Département de Police, je vendrai:

MERCREDI le 6 novembre, à 10 a. m. Dans la salle de Police de Patrouille, dans le bâtiment de la Cour Criminelle,

Un lot de Vêtements, Fusils, Revolvers, Bijoux, Couteaux, etc.

Conditions—Comptant sans limite.

W. R. METZLER, Encanteur.

CHAS DONNAUD, Sec. Très.

27 oct—27—nov 3 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Geo. W. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 83,265 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire final présenté par Mme Vve George W. Ryan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—D. L. Fourchy, avocat.

31 oct—31—nov 4 9

AVIS AUX CREANCIERS

Leon Lehmann Groceries Company, Limited, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 83 471 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Block, F. R. Perkins, Jr, et H. M. Horton, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ivy G. Kittridge, avocat.

31 oct—31—nov 4 9